



N°19
08/09/2020



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateurs filières

Céréales à paille

Philippe PENICHOU
FREDON Nouvelle-Aquitaine
philippe.penichou@fredon-na.fr
Suppléance : **CDA 87**
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr
Suppléance : **FREDON Nouvelle-Aquitaine**
philippe.penichou@fredon-na.fr

Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr
Suppléance : **FREDON Nouvelle-Aquitaine**
philippe.penichou@fredon-na.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°X
du JJ/MM/AA »*



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal
Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stades phénologiques** : grains laiteux (BBCH 83) à pâteux (BBCH 87).
- **Pyrale**
- **Charbon commun (*ustilago maydis*)**
- **Dégâts de sangliers et blaireaux**

Ce bulletin sera le dernier de la campagne 2020 pour la filière maïs

Nous remercions les observateurs pour leur participation, leur rigueur et promptitude dans la remise des observations.

Colza

- Les semis ont démarré mi-août dans certains secteurs mais avec des levées très irrégulières dues aux conditions climatiques.
- **Altises** : surveillez vos parcelles dès la levée afin de détecter la présence d'altises. Nous sommes actuellement dans la période à risque, les conditions climatiques actuelles étant assez favorables et d'autant plus que le développement du colza est faible.
- **Colza associé à un couvert de légumineuses gélives** : attention trop tard pour l'implantation !
- **Limaces** : penser à piéger avant le semis, actuellement risque faible.

Mais

• Stades phénologiques et observations du réseau

Aujourd'hui le réseau compte 13 parcelles : 8 en Haute-Vienne, 2 en Creuse et 3 en Corrèze.

Cette semaine, **6 parcelles du réseau ont été observées** :

- Les parcelles sont du stade grains laitoux (BBCH 83) à pâteux (BBCH 87).

Commune	Date de semis	Variété	Stade	% de plantes touchées		
				Cicadelles	Charbon Commun	Pyrales
87-Berneuil	07/04/2020	LBS 4378		Parcelle non observée		
23-Evaux	13/04/2020	Ragt Volodia	35%MS			15
87-St Yrieix La Perche	22/04/2020	LG 30311		Parcelle non observée		
23-St Chabrais	25/04/2020	LG 30275		Parcelle non observée		
87-Aureil	27/04/2020	Figaro		Parcelle non observée		
19-Branceille	05/05/2020	Naudi	Grains durs	0	0	0
87-St Vitte /Briance	08/05/2020	Baobi CS	28% MS	0	0	0
19-La Chapelle Aux Saints	09/05/2020	Bayrossa	32% MS	0	0	0
87-Janailhac	10/05/2020	Es Pepone	32%MS	Présence	0	0
87-Aixe/Vienne	19/05/2020	Es Arpège		Parcelle non observée		
23-Marsac	22/05/2020	Misteri Cs		Parcelle non observée		
19-Merline	25/05/2020	Mantilla		Parcelle non observée		
87-Séreilhac	29/05/2020	LG280	Grains laitoux pateux	0	3%	0

• Voir sa date de récolte :

Le besoin en somme de température pour une récolte ensilage à 32 % de MS varie en fonction de la précocité des variétés :

- **Variétés très précoces** (indices 220 à 240) = **1350 à 1410 °C.**
- **Variétés précoces** (indices 240 à 280) = **1400 à 1470 °C.**
- **Variétés demi-précoces** (indices 280 à 310) = **1460 à 1540 °C.**
- **Variétés demi-tardives** (indices 310 à 330) = **1540 à 1630 °C.**

	Semis 15 avril 2020	Semis 1 mai 2020	Semis 15 mai 2020
LIMOGES BELL. 87	1745	1607	1490
MAGNAC LAVAL 87	1742	1596	1477
ST YRIEIX 87	1632	1513	1396
BOUSSAC 23	1577	1443	1338
LA SOUTERRAINE 23	1692	1553	1440
GUERET 23	1579	1445	1336
UZERCHE 19	1798	1660	1528

Pour gagner 1 point de MS sur la plante entière, il faut 24 degrés jours base 6 entre 25 et 30% de MS et 21 degrés jours au-delà de 30% de MS c'est-à-dire : $((\text{Tempé maxi} + \text{Tempé mini}) / 2) - 6$.

• Pyrale du maïs (*Ostrinia nubilalis*)

Observations du réseau : 15% des pieds touchés par la pyrale sur la parcelle d'Evau-Les-Bains (23).

Symptômes : de la « floraison » à la « maturité » : présence de chenilles dans les tiges, pédoncules ou dans l'épi. Présence de sciure. Panicules cassées. Casses des tiges au niveau d'une galerie. Casse de pédoncule et chute de l'épi.



Photos : P PENICHOU FREDON N-A

• Charbon commun (*Ustilago maydis*)

Observations du réseau : sur les parcelles observées, on nous signale la présence de charbon à hauteur de 3 % à Séréilhac (87).

Éléments de biologie

Les spores d'*Ustilago maydis* sont naturellement présentes dans l'environnement de la culture (terre). Le vent et les conditions séchantes favorisent la diffusion des spores.

La contamination de la plante se fait à partir de portes d'entrée (blessures) dues :

- A des attaques parasitaires, l'oscinie en particulier ;
- A la grêle ;
- A des stress hydriques : les bourgeons axillaires des étages foliaires situés sous l'épi principal sont affectés par des tumeurs ;
- A des phytotoxicités de produits ou d'association de produits phytosanitaires peu sélectifs. Ces associations peuvent détruire les ébauches d'épi primaire, voire secondaire, et entraîner à leur place un développement de tumeurs de charbon commun ;
- A des coups de vent ...

Symptômes

Développement de tumeurs charbonneuses recouvertes d'une enveloppe blanche sur les organes jeunes en croissance : les apex dont les cellules sont en phase de multiplication; les inflorescences mâles et femelles; les feuilles, les tiges au niveau des bourgeons axillaires; les épis.

Sur les épis, des excroissances remplacent les grains, donnant à l'ensemble une allure de grappe. Les tumeurs sont de grosseur variable, de la taille d'une bille à celle d'une balle de tennis.

À maturité, les tumeurs libèrent une poussière noire, les spores.

Incidence sur le rendement

Le charbon commun n'a pas d'influence directe sur le rendement de la partie tige et des feuilles. La présence de tumeurs sur les épis pénalise le rendement grain.

Les tumeurs charbonneuses ne sont pas toxiques pour l'animal (bovin), mais diminuent l'appétence de l'ensilage. La baisse d'appétence sera d'autant plus grande que la présence de charbon commun est importante.

Seul l'emploi de variétés moins sensibles au charbon peut diminuer les effets. Cependant, aucune variété n'est à l'abri d'une contamination, surtout en cas d'accident climatique.

• Dégâts Sangliers et Blaireaux

Sur les parcelles du réseau ainsi que sur d'autres parcelles du territoire Limousin, on nous signale des **dégâts causés par les sangliers et les blaireaux.**

Ce bulletin sera le dernier de la campagne 2020 pour la filière maïs

Nous remercions les observateurs pour leur participation, leur rigueur et promptitude dans la remise des observations.

Colza

Le réseau des parcelles de référence Colza Limousin, pour la campagne 2020-2021, est en cours de mise en place.

• Stades phénologiques et observations du réseau

Sur le territoire Limousin, les semis de colza ont démarré depuis mi-août.

A l'heure actuelle le réseau compte 5 parcelles :

Les colzas sont au stade « graine sèche » BBCH 00 à « 1 feuille » BBCH 11.

	semis	Variétés	Stade	Limaces (pièges)	Altises piégées (cuvette)	Fréquence (% plantes touchées)			
						Dégâts deTenthrede	Dégâts limaces	Morsures altises	Pucerons verts
23-Evaux Les Bains	12/082020	RGT Coogan	2 Feuilles		1	0%	1%	5%	0%
87-Eyjeaux	18/08/2020	LG acropole	1 Feuille		0	0%	0%	0%	0%
87-Nexon	19/08/2020	DK Exstorm	1 Feuille		0	0%	0%	1%	0%
87-Berneuil	01/09/2020		Semis			-	-	-	-
19-Benaye	27/08/2020	RGT Coogan	Levée			0%	0%	0%	0%

Les conditions climatiques sèches et un sol desséché sont synonymes de levées très irrégulières et/ou tardives. ATTENTION, cela peut limiter le potentiel de la culture du fait d'un peuplement trop faible et/ou de plantes insuffisamment développées avant l'hiver.

Des levées très irrégulières nous sont signalées sur les parcelles de Nexon et Evaux-Les-Bains.

• Colza associé à un couvert de légumineuses gélives

Quels intérêts :

Augmentation de la production de biomasse et d'azote grâce à l'association de légumineuses gélives.

Meilleur contrôle des adventices, les légumineuses associées ont peu ou pas d'impact sur les levées d'adventices, mais contribuent à limiter leur développement du fait d'un supplément de production de biomasse. L'effet est particulièrement intéressant quand la biomasse aérienne colza + couvert associé dépasse 1,5 kg/m² en entrée d'hiver. Le résultat attendu est le maintien de la maîtrise des adventices avec un programme désherbage réduit par rapport à un colza seul.

Réduction des dégâts d'insectes d'automne (charançon du bourgeon terminal et grosse altise), amélioration de l'efficacité d'utilisation de l'azote. Les légumineuses associées au colza, et notamment les féveroles, contribuent à réduire les dégâts des larves de charançon du bourgeon terminal et de grosse altise, d'autant plus que la biomasse colza + couvert associé est élevée.

Conditions de réussite :

Cette **association colza-légumineuse est adaptée aux situations à faible disponibilité en azote**, dans l'ouest et le centre de la France en particulier. L'intérêt est plus limité lorsque la disponibilité en azote au semis est forte (apports de fertilisants organiques, précédents protéagineux, reliquats post-récolte élevés...).

Proscrire les parcelles à risque élevé en adventices dicotylédones précoces (ex. ravenelles) si aucun autre levier adapté n'est mobilisé. En effet, les programmes désherbage à appliquer dans ces situations occasionnent des phytotoxicités sur les légumineuses associées et réduisent leur intérêt.

La **bonne levée du colza** conditionne la réussite de l'association. Avancer le semis du colza de 4-5 jours par rapport aux dates normales, pour laisser le temps aux deux cultures de se développer et pour augmenter la sensibilité du couvert au gel. Pour le territoire Limousin, la période de semis conseillée pour cette association colza légumineuses est du 20 août au 1^{er} septembre.



Vu qu'il n'y a toujours pas de pluie annoncée pour les 10 jours à venir, nous déconseillons cette pratique.

• **Petites et grosses altises**

Rappel des dégâts : morsures sur cotylédons et jeunes feuilles, entraînant une réduction de la surface foliaire.

Observations du réseau : 1 altise piégée sur la parcelle d'Evaux Les Bains. A Nexon et Evaux Les Bains, on nous signale des morsures d'altises sur les plantes à hauteur de 1 à 5%.

Période de risque : de la levée à 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 présentant des morsures sans dépasser ¼ de la surface végétative.

Evaluation du risque – Altises

Surveillez vos parcelles dès la levée afin de détecter la présence d'altises. Nous sommes actuellement dans la période à risque, les conditions climatiques actuelles étant assez favorables et d'autant plus que le développement du colza est faible.

• **Les dégâts de limaces doivent s'anticiper**

C'est au moment de la levée que le colza est le plus vulnérable. Une simple averse de pluie, si le temps reste couvert, peut déclencher une activité des limaces et permettre des déplacements en surface du sol au plus mauvais moment.

Seule une bonne connaissance de l'historique des parcelles et des observations régulièrement réalisées en périodes à priori favorables à l'activité des limaces permet de se faire une idée du niveau de risque lié à une parcelle.

Les limaces les plus nuisibles sont les limaces grises (ou loches) et les limaces noires (ou horticoles).

Les limaces grises (photo de gauche) : 40 à 50 mm de long. Couleur variant du beige au brun, mouchetée de fines taches sombres. 1 à 2 générations par an (voire plus), ponte de 300 œufs et espérance de vie de 9 à 13 mois.

Les limaces noires (photo de droite) : 30 à 40 mm de long. Couleur bleu-noire. Face ventrale jaune orange ou blanchâtre. Présence sur chaque côté du corps d'une bande latérale sombre. Son activité est moins superficielle que celle de la limace grise. 1 à 2 générations par an, ponte 150 à 200 œufs et espérance de vie de 7 à 12 mois.



Photo : Terres Inovia



Photo : Bayer

Observations du réseau : Sur la parcelle d'Evau Les Bains, on nous indique 1% des plantes présentent des attaques de limaces.

Période de risque : de la levée (particulièrement sensible au ravageur) jusqu'au stade 3 feuilles.

Attention, la présence de limaces est très liée à l'historique parcelle mais aussi aux conditions climatiques.

Leviers disponibles pour anticiper et réduire les risques :

Pour lutter contre les limaces, il faut considérer que l'on dispose d'un ensemble de moyens permettant de diminuer ou de réguler les populations.

- Travailler le sol : tout travail du sol peut s'avérer bénéfique pour lutter contre les limaces. Avec le travail superficiel, on perturbe l'horizon où se trouve la majorité des populations.
- Eviter les mottes, sinon rouler
- En situation à risque, semer tôt : sur colza, les semis tardifs sont généralement les plus exposés car plus il faut de temps à un colza pour atteindre son stade limite de sensibilité (3-4 feuilles), plus le risque d'attaque grave est important. En situation à risque, il est donc conseillé de semer en début de date optimale. Si une attaque de limaces provoquait des dégâts sur des semis précoces, il est toujours possible de resemer.
- Pour préserver les insectes prédateurs de limaces, n'employer les molluscicides que si nécessaire.

Analyser le risque lié à la parcelle :

grille de risque ACTA		Notes	Entrer votre note ici
Historique Limace N-1	Beaucoup de limaces	4	
	Quelques limaces	2	
	Absence de limace	0	
Sol	Argileux	5	
	Limono-argileux	4	
	Argilo-calcaire	4	
	Limoneux	2	
	Limono-sableux/Champagne crayeuse	1	
	Sableux	0	
Précédent	Colza	6	
	Céréales d'hiver	4	
	Cultures de printemps	1	
	Pluri-annuelles (prairies, jachères...)	5	
Interculture	Déchaumage après récolte + labour	0	
	Labour sans déchaumage après récolte	2	
	Déchaumage après récolte	1	
	Déchaumage mais pas après récolte	2	
	Absence de travail du sol	4	
Végétation pendant l'interculture	Très développée	4	
	Peu développée	2	
	Rare	0	
Préparation lit de semences	Grossière	4	
	Intermédiaire	2	
	Fine	0	
Date de semis Céréales / colza	Semis précoce	1	
	Semis normal	2	
	Semis tardif	4	
Somme des notes de votre parcelle			



Analyser le risque lié à l'année : surveiller les limaces avant, pendant et après la levée.

En période humide ou de pluies en interculture, vérifier la présence des limaces pendant l'interculture et avant le semis. Attention car des dégâts sont possibles dans le sol avant émergence des plantules. Il est important de diagnostiquer le risque en amont de la levée notamment en parcelle à risque fort à très fort pour prévenir des attaques avant la levée du colza.

Comment observer si les limaces sont actives ?

Regarder directement si les limaces sont actives sur le sol humide en surface, avant qu'il ne fasse trop jour.

Le piégeage est la solution la plus efficace car elle permet, dans le même temps, de dénombrer les limaces. Il suffit de disposer un abri sur la surface du sol (carton plastifié, tuile, soucoupe plastique, planche, etc.)

Sur colza, en été, les limaces peuvent être présentes, enfoncées dans un sol encore trop sec en profondeur, et non détectées par piégeage même sur sol ré-humidifié en surface. Des reprises d'activités échelonnées peuvent être observées.

Sur le plan quantitatif, la simple présence d'une ou de quelques limaces sous un piège peut traduire un risque important.

Il faut cependant prendre quelques précautions :

- Avant la pose des pièges, les humidifier à saturation par un trempage préalable ;
- Poser les pièges la veille du relevé, de préférence en soirée pour éviter le dessèchement qui se produit dans la journée, face aluminium visible au-dessus du piège ;
- Ne pas déposer d'appâts ;
- Relever les pièges le lendemain matin avant la chaleur.



Seuil indicatif de risque :

Il n'existe pas vraiment de seuil de risque pour les limaces. Le colza est une culture très sensible car la section de l'hypocotyle à la levée est irrémédiable. A ce stade du colza, il n'y a aucune compensation possible.

A partir de 3-4 feuilles, le colza entre dans une dynamique de pousse plus intense, le risque devient faible.

Relevez plusieurs fois par semaine le piège pour y dénombrer la présence de limaces. Entre 2 observations, c'est l'augmentation significative du nombre d'individus sous les pièges qui permet d'alerter sur le niveau de risque. Selon les sources et le stade de la culture, on peut éventuellement considérer que le seuil indicatif de risque est atteint en présence de 5 à 16 limaces par m² de pièges.

L'évolution notable des dégâts sur plantes est également un indicateur précieux.

L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

Evaluation du risque – limaces

Risque actuellement faible.

Prochain bulletin : mardi 15 septembre 2020

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'Agriculture 19, 23 et 87, OCEALIA, AGRICENTRE DUMAS, Sébastien PINTHON (agriculteur).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".